Image not found or type unknown

Remboursement des loyers impayés aprés expulsion.

Par **xgabet**, le **15/06/2009** à **10:36**

Bonjour,

Voila, mon locataire viens de partir aprés un an aprés la décision du tribunale de l'expulsion. Maintenant je cherche à récupérer les années de loyer impayés... L'huissier ma restitué les clés mais j'ai meme pas d'état des lieux(porte cassé, chaudière gaz neuve en mauvaise état, Wc cassé, le reste ca va...).
Que faire pour récupérer les loyers et les frais de réparation aprés le départ?
L'huissier n'est pas bavard sur le sujet mise à part pour ces honoraires pour l'expulsion...

Slts

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés